

## Liste des travaux éligibles et critères d'éligibilité (01-01-2015 au 31-12-2017)

### INDUSTRIE

POSTE	CODE	OPERATION	CRITERES D'ELIGIBILITE	DOCUMENTS A FOURNIR *
FROID	<a href="#">IND-UT-113</a>	Système de condensation frigorifique à haute efficacité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consulter la SIPLEC - selon le type de condenseur (eau/air) <math>\Delta T &lt;</math> valeur fixée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Facture d'installation mentionnant la mise en place d'un système de condensation et la valeur du <math>\Delta T</math>, ou d'un équipement avec ses marques et références et complétée par une fiche technique.</li> </ul>
	<a href="#">IND-UT-115</a>	Système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir une basse pression flottante	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation réalisée par un professionnel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Facture d'installation mentionnant la mise en place d'un système de régulation sur groupe froid, ou d'un équipement avec ses marques et références et complétée par une fiche technique.</li> </ul>
	<a href="#">IND-UT-116</a>	Système de régulation sur groupe froid permettant d'avoir une haute pression flottante	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation réalisée par un professionnel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Facture d'installation mentionnant la mise en place d'un système de régulation sur groupe froid, ou d'un équipement avec ses marques et références et complétée par une fiche technique.</li> </ul>
	<a href="#">IND-UT-117</a>	Récupération de chaleur sur un groupe de production de froid	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation réalisée par un professionnel ;</li> <li>• Opération non cumulable avec la fiche IND-BA-112 si le groupe froid est connecté à la TAR.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Facture d'installation mentionnant la mise en place d'un sur groupe froid et mentionnant la puissance récupérée, ou d'un équipement avec ses marques et références et complétée par une note de dimensionnement.</li> </ul>
	<a href="#">IND-BA-112</a>	Récupération de chaleur sur une tour aéroréfrigérante	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seuls les systèmes de récupération installés en amont d'une tour aéroréfrigérante définie ci-après sont éligibles à l'opération : <ul style="list-style-type: none"> <li>- TAR humide en circuit fermé ou ouvert (aussi appelées tour de refroidissement),</li> <li>- TAR sèche en circuit fermé ou ouvert (aussi appelées aérocondenseurs ou dry-coolers),</li> <li>- TAR hybride (humide/sèche) en circuit fermé ou ouvert.</li> </ul> </li> <li>• La puissance thermique évacuée à la TAR est inférieure ou égale à 7MW ;</li> <li>• La puissance thermique récupérée par le système est inférieure à 70% de la puissance évacuée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Facture d'installation mentionnant la mise en place d'un système de récupération de chaleur ou d'un équipement avec ses marques et références et complétée par une fiche technique.</li> </ul>
MOTEURS	<a href="#">IND-UT-102</a>	Système de variation électronique de vitesse sur un moteur asynchrone	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moteur asynchrone d'une puissance comprise entre 0,37 kW et 7,5 kW ou une puissance comprise en 375 KW et 3 MW.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Facture d'achat ou d'installation mentionnant la mise en place d'un système de variation de fréquence, ou d'un équipement avec ses marques et références et complétée par une fiche technique.</li> </ul>
	<a href="#">IND-UT-112</a>	Moteur haut rendement de classe IE2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un moteur haut rendement de classe IE2 selon la norme NF EN CEI 60034-30-1 ;</li> <li>• La puissance nominale du moteur est supérieure ou égale à 0,12 kW et inférieure ou égale à 1 000 kW.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Facture d'installation mentionnant la mise en place d'un moteur haut rendement de classe IE2 selon la norme NF EN CEI 60034-30-1 et sa puissance nominale.</li> </ul>
	<a href="#">IND-UT-114</a>	Moto-variateur synchrone à aimants permanents ou à reluctance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Puissance du moto-variateur inférieure à 1MW ;</li> <li>• Mise en place réalisée par un professionnel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Facture d'installation mentionnant la mise en place d'un moto-variateur synchrone à aimants permanents ou à reluctance et sa puissance nominale.</li> </ul>
	<a href="#">IND-UT-123</a>	Moteur Premium IE3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La puissance du moteur Pn en kW est comprise entre 375KW et 1 MW.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Facture d'installation mentionnant la mise en place d'un moteur de classe IE3;</li> <li>• Ou Facture avec marque et références et documentations technique et devis.</li> </ul>
	<a href="#">IND-UT-127</a>	Système de transmission performant	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le moteur ou motoréducteur remplace un système de transmission indirecte.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Facture d'installation mentionnant la dépose de l'existant, et la mise en place d'un moteur à entraînement direct ou d'un motoréducteur à engrenages ou d'un réducteur à engrenages, ou d'un équipement avec ses marques et références et complétée par une fiche technique.</li> </ul>

POSTE	CODE	OPERATION	CRITERES D'ELIGIBILITE	DOCUMENTS A FOURNIR *
PROCESS	<a href="#">IND-UT-104</a>	Economiseur sur les effluents gazeux de chaudière industrielle	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chaudière fonctionnant au gaz naturel ou GPL d'une puissance inférieure à 20 MW ;</li> <li>Les chaudières de secours ne sont pas éligibles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Facture d'installation mentionnant la mise en place d'un économiseur de chaleur, ou d'un équipement avec ses marques et références et complétée par une fiche technique.</li> </ul>
	<a href="#">IND-UT-105</a>	Brûleur micromodulant sur chaudière de production de vapeur ou d'eau surchauffée	<ul style="list-style-type: none"> <li>La puissance de la chaudière doit être inférieure à 20 MW ;</li> <li>L'installation doit comporter une régulation par mesure d'oxygène dans les fumées ;</li> <li>Les chaudières de secours ne sont pas éligibles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Facture d'installation mentionnant la mise en place d'un brûleur micro-modulant et des plages de modulation par came électronique, ou l'un équipement avec ses marques et références et complétée par une fiche technique.</li> </ul>
	<a href="#">IND-UT-118</a>	Brûleur avec dispositif de récupération de chaleur sur un four industriel	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un brûleur auto-récupérateur ou d'un brûleur régénératif (autorégénératif ou paire de brûleurs régénératifs) ou d'un récupérateur de chaleur sur les fumées pour préchauffer l'air comburant sur un four industriel ;</li> <li>Le four fonctionne au gaz naturel et à une température des fumées à la sortie du four supérieure ou égale à 600°.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Facture d'installation mentionnant la mise en place d'un brûleur micro-modulant et des plages de modulation par came électronique, ou d'un équipement avec ses marques et références et complétée par une fiche technique.</li> </ul>
	<a href="#">IND-UT-129</a>	Presse à injecter toute électrique ou hybride	<ul style="list-style-type: none"> <li>La mise en place est réalisée par un professionnel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Facture d'installation mentionnant la dépose de l'existant, et la mise en place d'une presse à injecter toute électrique ou hybride avec sa puissance nominale en KW, ou d'un équipement avec ses marques et références et complété par une fiche technique.</li> </ul>
	<a href="#">IND-UT-125</a>	Traitement d'eau performant sur chaudière de production de vapeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>La puissance thermique nominale totale de la chaufferie est inférieure à 20MW ;</li> <li>Le traitement performant de l'eau d'alimentation est soit un traitement par osmose inverse, soit une déminéralisation sur résines échangeuses d'ions ;</li> <li>Le traitement de l'eau assure une conductivité de l'eau d'appoint après traitement inférieure ou égale à 50µS/cm.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Facture d'installation mentionnant la mise en place d'un traitement d'eau par osmose inverse ou par déminéralisation sur résine échangeuse d'ions ou d'un équipement avec ses marques et références et complétée par une fiche technique.</li> </ul>
VAPEUR	<a href="#">IND-UT-130</a>	Condenseur sur les effluents gazeux d'une chaudière de production de vapeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un condenseur sur les effluents gazeux d'une chaudière de production de vapeur de puissance thermique nominale inférieure à 20 MW, équipée d'un économiseur et alimentée au gaz naturel ou au GPL ;</li> <li>La mise en place est réalisée par un professionnel ;</li> <li>La mise en place d'un condenseur sur les effluents gazeux d'une chaudière de secours n'est pas éligible à l'opération.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Facture d'installation mentionnant la mise en place d'un condenseur sur les effluents gazeux d'une chaudière de production de vapeur de puissance thermique nominale inférieure à 20 MW, équipée d'un économiseur et alimentée au gaz naturel ou au GPL.</li> </ul>
VENTILATION	<a href="#">IND-BA-110</a>	Déstratificateur ou brasseur d'air	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un déstratificateur d'air pour l'homogénéisation de la température de l'air d'un local industriel chauffé par un système convectif et/ou radiatif ;</li> <li>Les besoins en déstratificateurs ou brasseurs d'air sont déterminés par une note de dimensionnement établie par un professionnel ou un bureau d'études précisant au minimum : la hauteur du local, le descriptif des moyens de chauffage avec leur puissance ainsi que les préconisations d'installation en précisant en particulier leur nombre ;</li> <li>Les systèmes radiatifs de chauffage de "zone" ou de "poste" ne sont pas éligibles ;</li> <li>Le déstratificateur d'air ou brasseur est équipé d'un thermostat ;</li> <li>Le local industriel a une hauteur sous plafond ou sous faitage d'au moins 5 mètres et être chauffé par des aérothermes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Facture d'installation acquitée mentionnant la mise en place de l'équipement équipé d'un thermostat avec marque et référence; A défaut, la fiche technique indiquant que l'équipement est un déstratificateur ou un brasseur d'air équipé d'un thermostat.</li> </ul>
RESEAU	<a href="#">IND-UT-121</a>	Matelas pour l'isolation de points singuliers	<ul style="list-style-type: none"> <li>La résistance thermique du matelas est supérieure ou égale : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1,5 m2.K/W à une T° moy de 50°C pour un réseau d'eau chaude,</li> <li>- 1,2 m2.K/W à une T° moy de 70°C pour un réseau d'eau surchauffée,</li> <li>- 1 m2.K/W à une T° moy de 100°C pour un réseau de vapeur,</li> <li>- 1 m2.K/W à une T° moy de 120°C pour un réseau de fluide organique.</li> </ul> </li> <li>Le matelas est souple et démontable;</li> <li>Mise en place réalisée par un professionnel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Facture d'installation mentionnant la mise en place d'un matelas souple et démontable et la résistance thermique du matelas installé ou d'un équipement avec ses marques et références et complété par une fiche technique.</li> </ul>

POSTE	CODE	OPERATION	CRITERES D'ELIGIBILITE	DOCUMENTS A FOURNIR *
ECLAIRAGE	<a href="#">IND-BA-114</a>	Conduit de lumière naturelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place (réalisée par un professionnel) de conduits de lumière naturelle avec pilotage de l'éclairage électrique en fonction des apports solaires ;</li> <li>taux de transmission lumineuse du tube est supérieur ou égale à 95% pour 1,2 mètres de longueur de tube évalué suivant la méthode définie dans le rapport technique de la Commission Internationale de l'Eclairage CIE 173 : 2012 ;</li> <li>La résistance thermique de la costière est supérieure ou égale à 0,30 m2.K/W.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Facture d'installation mentionnant la mise en place d'un ou plusieurs conduit(s) de lumière naturelle, le taux de transmission lumineuse des tubes, la section en m2, la résistance thermique de la costière R, la mise en place du pilotage de l'éclairage électrique en fonction des apports de lumière naturelle. A défaut, la fiche technique des équipements mentionnant les critères exigés.</li> </ul>
	<a href="#">IND-BA-115</a>	Tube à LED à éclairage hémisphérique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place (réalisée par un professionnel) de tubes à LED de diamètre T8 à éclairage hémisphérique de 0,6m, 1,2m ou 1,5m avec ou sans dépose du ballast ;</li> <li>Les tubes respectent les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>--&gt; efficacité lumineuse <math>\geq 100</math> lm/W,</li> <li>--&gt; angle d'ouverture <math>\geq 120^\circ</math> et <math>&lt; 220^\circ</math>,</li> <li>--&gt; facteur de puissance <math>&gt; 0,9</math> quelque soit la puissance du tube,</li> <li>--&gt; conformité à la norme EN 61000-3-2 au niveau harmonique avec un taux de distorsion harmonique sur le courant inférieur à 15%,</li> <li>--&gt; flux lumineux <math>\geq 3200</math> lm pour le remplacement d'un tube fluo de 1,5m avec une puissance <math>\leq 32W</math>,</li> <li>--&gt; flux lumineux <math>\geq 2200</math> lm pour le remplacement d'un tube fluo de 1,2m avec une puissance <math>\leq 22W</math>,</li> <li>--&gt; flux lumineux <math>\geq 1000</math> lm pour le remplacement d'un tube fluo de 0,6m avec une puissance <math>\leq 10W</math>,</li> <li>durée de vie supérieure ou égale à 40 000 heures avec une chute du flux lumineux <math>\leq 30\%</math>.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Facture d'installation mentionnant la dépose de tubes fluo, la mise en place d'un ou plusieurs tubes à LED, et la dépose ou non du ballast;</li> <li>Un document, issu du fabricant, indiquant que les tubes LED de marque et référence installés respectent les critères exigés.</li> </ul>
ISOLATION	<a href="#">IND-UT-131</a>	Isolation thermique des parois planes ou cylindriques sur des installations industrielles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'une isolation thermique performante sur les surfaces planes ou cylindriques d'une installation industrielle fixe utilisant un fluide à des températures comprises entre -60°C et 0°C ou 40°C et 600°C. Sont compris : les équipements de production, de transfert, de stockage ou d'utilisation du fluide.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La preuve de réalisation de l'opération mentionne la mise en place d'une isolation sur une installation industrielle avec les marque et référence du matériau isolant ainsi que, selon le cas, la quantité posée en mètres carrés (pour les surfaces planes ou pour les tuyauteries et équipements cylindriques de diamètre supérieur ou égal à 508mm) ou la longueur isolée en mètres (pour les tuyauteries et équipements cylindriques de diamètre inférieur à 508mm).</li> </ul>
AIR COMPRIME	<a href="#">IND-UT-103</a>	Système de récupération de chaleur sur un compresseur d'air comprimé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Est exclu de l'opération tout système de récupération de chaleur interne au compresseur d'air pour la régénération d'un sécheur d'air.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Facture d'installation mentionnant la mise en place : <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'un échangeur avec ses marques et références, et complétée par une note de dimensionnement du fabricant,</li> <li>- ou d'un système de récupération de chaleur sur un compresseur d'air.</li> </ul> </li> </ul>
	<a href="#">IND-UT-120</a>	Compresseur d'air basse pression à vis ou centrifuge	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Puissance électrique nominale du compresseur est inférieure à 400KW;</li> <li>La pression relative du compresseur est inférieure à 1,5 bar;</li> <li>Installation réalisée par un professionnel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Facture d'installation mentionnant la mise en place d'un compresseur basse pression à vis ou centrifuge et sa puissance électrique nominale avec ses marques et références et complétée par une fiche technique.</li> </ul>
	<a href="#">IND-UT-122</a>	Sécheur d'air comprimé à adsorption utilisant un apport calorifique pour sa régénération	<ul style="list-style-type: none"> <li>La chaleur nécessaire à la régénération du sécheur d'air est issue de résistances électriques ou bien récupérée sur un compresseur d'air ou sur un procédé industriel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Facture d'installation mentionnant la mise en place d'un sécheur d'air comprimé à adsorption utilisant un apport calorifique pour sa régénération avec ses marques et références et complétée par une fiche technique.</li> </ul>
	<a href="#">IND-UT-124</a>	Séquenceur électronique pour le pilotage d'une centrale de production d'air comprimé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un séquenceur électronique régule la pression de service du réseau. Un séquenceur électronique avec optimisation d'énergie d'init en plus l'engagement optimal des compresseurs d'air.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Facture d'installation mentionnant la mise en place d'un séquenceur électronique pour le pilotage d'une centrale de production d'air comprimé.</li> </ul>

## \* Documents administratifs obligatoires à fournir pour bénéficier de la Prime CEE :

1- L'original de l'accord sur la mise en œuvre d'un projet d'économie d'énergie daté, signé, cacheté avant l'engagement des travaux. La date d'engagement des travaux correspond à la date de signature d'un devis, d'un acompte ou tout autre engagement signé.

2- L'original de l'attestation sur l'honneur datée, signée, cachetée par l'installateur et le bénéficiaire.

3- La preuve de réalisation (facture acquittée et détaillée).